



## N°2023/23

**Objet : Décision modificative pour remboursement d'une aide de l'état (TEPcv) 2362,50 € versée à tort à la commune**

en exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 18  
Exprimés  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le

ID : 031-213105331-20230921-202323-DE



L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2023

**Présents** : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, LAHANA Agnès, PENNEROUX Béatrice, RENAUD Sandrine

MM BERGIA Jean-Marc, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, MERCI Bernard, PEYRIERES David

**Procurations** :

Mme JEANNOT Valentine à Mme PENNEROUX Béatrice  
Mme NADEAU MASSON Tiphaine à Mme CARISTAN Carole  
Mme ZIOUANI Mahjoubia à M. LAMBERT David  
M. BONNET Benoit à Mme LAHANA Agnès

**Absents** :

Mme MASSIA Kristel

**Secrétaire de séance** : Mme CARISTAN Carole

En 2017, l'Etat a versé à tort à la commune une subvention de 2 367,50 €

Il convient donc de rembourser cette somme, en la mandatant au chapitre 67 et de virer 2000 € depuis le chapitre 11 afin de disposer des crédits suffisants pour ce faire.

Il est ainsi proposé le virement de crédits suivant :

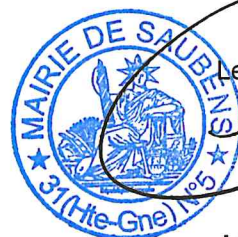
Désignation			Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT </b>						
Chapitre	Article	Intitulé				
*011	6232	Fêtes et cérémonies	2 000.00 €			
*067	673	Titres annulés sur exercice antérieur		2 000.00 €		
<b> TOTAL </b>			<b> 2 000.00 € </b>	<b> 2 000.00 € </b>		
<b> Total général </b>				<b> 4 000.00 € </b>	<b> 0.00 € </b>	<b> 0.00 € </b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le virement de crédits proposé

Les signatures sont au registre.

Fait à Saubens, le 25 septembre 2023.



Le Maire,

J.M BERGIA